

N° 2010-085

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 31 mars 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	25/03/2010
Affichage	26/03/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	31	2

Etaient Présents : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

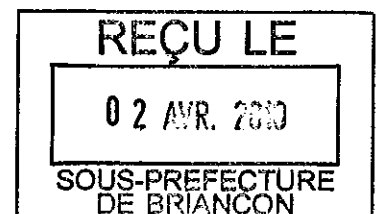
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia

THEME : FINANCES 3

**OBJET : BUDGET PRIMITIF
2010 – REGIE MUNICIPALE
BRIANÇONNAISE DE
STATIONNEMENT**

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, RAPANOEL Séverine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Gérard FROMM

En vertu de l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rappelé que les crédits sont votés par chapitre et si le Conseil Municipal le décide, par article.

Vu le projet intégral de budget primitif pour l'exercice 2010 de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement transmis aux membres du conseil municipal ;

Considérant que le projet de budget pour l'exercice 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes d'exploitation à la somme de 263 979 euros selon les chiffres suivants :

<u>Dépenses d'exploitation</u>		
		BP 2010
Chapitre 011	Charges à caractère général	128 479
Chapitre 012	Charges de personnel	130 000
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	500
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	5 000
Total		263 979

<u>Recettes d'exploitation</u>		
		BP 2010
Chapitre 70	Produits des services et du domaine	263 979
Total		263 979

Considérant que le projet de budget pour l'exercice 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 15 000 euros selon les chiffres suivants :

<u>Dépenses d'investissement</u>		
		BP 2010
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 000
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	10 000
Total		15 000

<u>Recettes d'investissement</u>		
		BP 2010
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	10 000
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	5 000
Total		15 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2010 tel qu'il est présenté ci-dessus et intégralement retranscrit dans le document annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25



CONTRE : 5 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE
Philippe)

ABSTENTION : 3 (VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

De Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 2 - AVR. 2010

PUBLIÉ LE 2 - AVR. 2010

NOTIFIÉ LE

